

Berne, le 13 Août 2013

**Réponse des Verts à la consultation sur la révision partielle des dispositions relatives à l'importation de marchandises dans le trafic touristique**

Madame la Conseillère fédérale,  
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la position des Verts suisses dans le cadre de cette consultation.

Les Verts s'opposent catégoriquement à la mesure consistant à faire passer de 2 à 20 litres par personne et par jour la limite d'importation sans taxe du vin.

De manière générale, les Verts estiment que pour des raisons écologiques, de protection du paysage et de maintien des emplois décentralisés, une part de protectionnisme doit être maintenue, voire étendue sur les produits agricoles et sylvicoles entrant en concurrence avec la production indigène, que ce soit pour les importations privées ou commerciales.

La Suisse a un intérêt évident à préserver sa viticulture. Il en va d'une activité génératrice de nombreux emplois et aussi, aux yeux des Verts, d'une activité contribuant à façonner et à préserver nos paysages suisses.

A Lavaux, en particulier, le maintien de la viticulture représente la garantie de la préservation d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Déjà actuellement, les conditions de production du vin en Suisse sont pénalisantes par rapport à celles des pays voisins et également de pays lointains nouvellement entrés sur le marché : coûts de main d'œuvre et d'équipements élevés, terrains difficiles, limites imposées de production par surface et exigences de qualité élevées. Dans ces conditions, une amélioration de la qualité en même temps qu'un abaissement des prix de vente du vin suisse pour faire face à la concurrence se heurte à des limites.

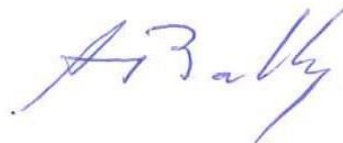
Ainsi, la mesure proposée dans ce projet de révision, outre qu'elle dopera un tourisme d'achat déjà fort développé, mettra encore plus en difficulté la viticulture en Suisse et, par voie de conséquence, mettra en péril la préservation d'un paysage précieux constitué par nos vignobles en coteaux. Ces mêmes coteaux qui sont une cible de choix pour la spéculation immobilière.

Enfin, dans les régions frontalières, élever à 20 litres la franchise quotidienne d'importation est une véritable incitation à un tourisme d'achat portant sur de grosses quantités de «piquette» destinées à l'ivresse plutôt qu'à la dégustation. Cette mesure contredit ainsi les efforts des diverses collectivités publiques (dont les Chambres fédérales dans le cadre de la révision de la législation sur l'alcool, qui est en cours) visant à lutter contre l'alcool à très bas prix dont une partie des consommateurs – notamment les très jeunes – font malheureusement leur ordinaire.

Nous vous remercions de prendre en compte notre position et vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre haute considération.



Adèle Thorens  
Co-présidente des  
Verts suisses



Alexis Bally  
Député et responsable  
du groupe  
« Aménagement du  
territoire » des Verts  
vaudois